2007-05929/

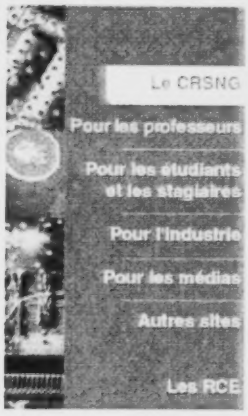

Mise à jour :
le 15 août 1996

CRSNG Contact

Volume 21, N° 2
été 1996

Dans ce numéro...

- Qu'est-ce qu'un titre renferme?
- Symposium synergie universités-industrie -- on vous attend!
- Cinq nouveaux membres nommés au conseil
- Place des femmes en sciences et en génie : nouveau rapport publié
- Subventions de recherche : appui à la collaboration et à la recherche interdisciplinaire
- Résultats du concours de subventions de recherche 1996
- Évaluer l'excellence des candidats et leurs contributions à la recherche et à la formation
- Formation de personnel hautement qualifié : mise au point
- Automne 1996 : Visites aux universités
- MAximiser la collaboration internationale
- Cérémonie de remise des prix du crsng
- Médaille d'or en sciences et en génie du Canada 1997, Demande de candidatures
- Concours de 1997 : CHANGEMENTS AUX PROGRAMMES ÉS ET BP
- Du nouveau aux bourses és à incidence industriellE
- Étudiants demandés
- Bourses du CRSNG : Résultats du concours 1996
- Un sondage encourageant!
- Quoi de neuf en recherche?

QU'EST-CE QU'UN TITRE RENFERME?

Étant donné les contraintes d'espace sur les formules du CRSNG... pas grand-chose. Les chercheurs ont tendance à donner à leurs projets de recherche des titres codés que seuls leurs collègues arrivent à saisir, et qui ne décrivent pas explicitement le contenu de leurs travaux face au grand public. En outre, il arrive souvent que les titres sont pris hors contexte, et qu'on les utilise, dans le pire des cas, pour critiquer ou même ridiculiser la recherche. Les titres contenant des jeux de mots ou du jargon sont les plus touchés. On n'a qu'à penser au h prix de la Toison d'Or i (Golden Fleece Award) annoncé pendant de nombreuses années par l'ancien sénateur américain William Proxmire. Celui-ci avait l'habitude de citer des titres de projets qui retenaient son attention, et de les tourner en

dérision, affirmant que ces types de travaux permettaient aux chercheurs de faire des affaires h d'Or i aux dépens des contribuables. Aujourd'hui, les chercheurs canadiens font face à une situation semblable et doivent subir les railleries de certains politiciens et chroniqueurs, quand ce ne sont pas des lettres adressées au Ministre.

Cette situation est navrante et pourrait porter préjudice à toute la communauté de recherche qui a plus que jamais besoin de l'appui du public. Nous devons convaincre le public que lorsque le CRSNG finance des projets de recherche, il investit de manière stratégique dans les ressources canadiennes de S et T.

Il existe cependant une façon de limiter ce genre d'interprétation fautive, c'est pourquoi les chercheurs qui présenteront une demande cette année vont remarquer un changement important à la Formule 101 du CRSNG. Nous ne demandons pas aux chercheurs de modifier leurs titres de projet. Après tout, il ne serait pas raisonnable de tenter de décrire et de justifier un projet de recherche en quelques mots. Nous demandons aux chercheurs de soumettre un résumé destiné au public, rédigé en langage simple, c'est-à-dire en des termes que leurs parents et adolescents pourraient comprendre. La nouvelle section réservée au résumé n'a pas pour autant rallongé la formule : elle remplace l'ancienne section pour le résumé. Elle aura toutefois des retombées positives.

D'abord, le chercheur établira un premier contact avec le public -- ce qui est essentiel, car en cette période de restrictions budgétaires, nous avons plus que jamais besoin de l'appui des contribuables pour investir dans la recherche.

Ensuite, nous aurons en main tous les renseignements nécessaires pour répondre aux critiques destructives basées sur le titre seulement, et pourrons peut-être même neutraliser les détracteurs en répondant clairement à leurs questions dès qu'elles sont posées.

Enfin, nous aurons une base de données à partir de laquelle nous pourrons élaborer des stratégies de communications afin de solliciter l'appui du public envers les recherches financées par le CRSNG.

Avec le temps, nous serons en mesure d'ajouter le résumé aux rapports et communiqués faisant référence aux nouveaux octrois -- rallonger les rapports et les listes sur le W3 semble un faible prix à payer.

Le message que je désire transmettre à nos candidats est le suivant : au moment de remplir la nouvelle section, rappelez-vous la raison pour laquelle cette information est demandée, pesez bien vos mots, et si vous hésitez quant au poids de ces derniers, demandez l'avis d'une personne en dehors du milieu de la recherche.

Tom Brzustowski

SYMPOSIUM SYNERGIE UNIVERSITÉS-INDUSTRIE -- ON VOUS ATTEND!

Un symposium sur quoi?

Le deuxième Symposium annuel sur la collaboration universités-industrie en recherche et développement est un événement de deux jours organisé par le CRSNG et le Conference Board du Canada. Ce symposium vise à explorer de nouvelles façons de favoriser des liens plus étroits entre les chercheurs universitaires et industriels.

Date et lieu

Le symposium aura lieu les 29 et 30 octobre 1996 à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal.

Un événement à ne pas manquer!

Ce symposium vous donnera l'occasion de prendre connaissance des partenariats efficaces, de vous exprimer librement à ce sujet et de contribuer à une compréhension approfondie des enjeux actuels et des moyens qui mèneront à l'établissement de rapports concrètement avantageux pour les partenaires de l'industrie et des universités. Venez rencontrer des décideurs des petites et moyennes entreprises, des milieux universitaire, gouvernemental et d'autres secteurs. Venez vous informer et vous inspirer auprès de nos conférenciers invités. Venez assister à la cérémonie de remise des Prix d'excellence aux meilleurs partenariats universités-industrie et rencontrer les lauréats.

Quels thèmes seront abordés?

Voici un aperçu des thèmes qui seront abordés : compétitivité et utilisation et développement des connaissances; état actuel de la R et D dans l'industrie et les universités canadiennes; meilleures pratiques de collaboration technologique; initiatives concertées en vue du financement de la haute technologie; définition des droits de propriété intellectuelle -- critères de succès et écueils.

Comment obtenir la brochure du symposium?

Communiquez avec :
Le Conference Board du Canada
255, chemin Smyth
Ottawa, Ontario K1H 8M7
Téléphone : 1-800-267-0666
Télécopieur : (613) 521-0661

CINQ NOUVEAUX MEMBRES NOMMÉS AU CONSEIL

Le ministre de l'Industrie, John Manley, a récemment annoncé la nomination de Mme Suzanne Fortier et de MM. Pierre Lacroix, Lorne Babiuk, Norman Dovichi et Douglas Barber au CRSNG. Mme

Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente et directrice générale de Centraide du Grand Montréal entreprendra, pour sa part, son deuxième mandat. Toutes les nominations sont d'une durée de trois ans.

Mme Suzanne Fortier est professeure de chimie et d'informatique, ainsi que vice-rectrice à la Recherche à l'Université Queen's. Titulaire d'un baccalauréat et d'un doctorat en cristallographie de l'Université McGill, Mme Fortier a participé à de nombreux comités et conseils, et est actuellement vice-présidente du Ontario Council of University Researchers. Elle est également membre de la Société canadienne de chimie et de la Société canadienne pour l'étude de l'intelligence par ordinateur.

M. Pierre Lacroix est vice-président principal du secteur Environnement et Santé ainsi que président du Conseil d'administration de Roche Ltée, Groupe-conseil. Titulaire d'un doctorat en génie de l'environnement de l'Univ. de Purdue, il a entre autres travaillé auprès de divers organismes publics et privés, tels que l'Institut national de recherche scientifique, l'Université Laval, l'Université d'Ottawa, Environnement Canada et Sani-Gestion Inc. Il a à son actif une expérience considérable en tant que professeur, chercheur, président, gestionnaire et conseiller technique, et a également publié de nombreux ouvrages.

M. Lorne Babiuk est directeur du Veterinary Infectious Disease Organization à Saskatoon. Titulaire de plusieurs diplômes en science du sol, en microbiologie des sols, en virologie et en microbiologie vétérinaire, M. Babiuk a contribué au transfert de la technologie en laboratoire de recherche vers l'industrie, ce qui lui a valu le Xerox Canada Forum Award en 1993.

M. Norman Dovichi est professeur de chimie à l'Université de l'Alberta. Il a obtenu des baccalauréats en chimie et en mathématiques de l'Université de Northern Illinois, ainsi qu'un doctorat en chimie analytique et physique de l'Université de l'Utah. Membre du corps professoral de l'Université de l'Alberta depuis dix ans, M. Dovichi a remporté en 1992 une des prestigieuses Bourses commémoratives E.W.R Steacie du CRSNG. Il continue en outre à contribuer de façon remarquable à la recherche dans le domaine de l'analyse microchimique.

M. Douglas Barber est président-directeur général de Gennum Corporation. Titulaire de diplômes en génie électrique de l'Université de la Saskatchewan et de l'Imperial College (London), il connaît à fond le secteur privé, ayant travaillé notamment à Westinghouse Canada et à Linear Technology Inc. M. Barber a enseigné le génie physique en tant que professeur à temps partiel à l'Université McMaster, où il est maintenant membre du Conseil des gouverneurs.

Place des femmes en sciences et en génie : NOUVEAU RAPPORT PUBLIÉ

Lors de sa réunion de juin, le Conseil a reçu avec enthousiasme le rapport du Groupe de travail sur la place des femmes en sciences et en génie et a convenu de le distribuer à la communauté de chercheurs. Le rapport a été distribué aux universités et aux comités du CRSNG. On peut se procurer une copie du texte à partir du site W3 du CRSNG et sur demande.

Un certain nombre de recommandations présentées dans le rapport ont fait l'objet de décisions à la réunion de juin. Plus précisément, le Conseil a adopté un énoncé de politique.

Le CRSNG croit que les femmes devraient avoir toutes les possibilités d'oeuvrer pleinement en sciences et en génie, et il encourage fortement les femmes à envisager une carrière dans ces domaines.

Les programmes du Conseil et son système d'évaluation par les pairs sont conçus et administrés afin d'assurer le traitement équitable de tous les candidats, peu importe leur sexe.

Le CRSNG reconnaît qu'il existe encore des obstacles à la pleine participation des femmes en sciences et en génie. Le Conseil s'engage à déceler toute barrière qui peut exister au sein de ses propres programmes et procédures, et il cherchera à les éliminer; de plus, il encourage les autres à faire de même.

En outre, le CRSNG appuie la recommandation de recourir à des mesures spéciales lorsque cela est opportun, afin d'encourager et d'aider les femmes à participer pleinement dans toutes les disciplines.

De plus, le Conseil a approuvé un certain nombre de changements aux principes régissant la composition de ses comités permanents et de sélection, de façon à assurer la représentation égale d'hommes et de femmes au sein de chaque comité, avec au minimum de deux sièges occupés par des femmes, et à considérer la candidature de jeunes chercheurs au sein des comités de sélection (leur candidature est déjà considérée pour les comités permanents).

En ce qui concerne le programme de bourses postdoctorales du CRSNG, le Conseil a accepté la recommandation du Groupe de travail selon laquelle les boursiers et boursières qui désirent demeurer à l'université où ils ont reçu leur doctorat puissent détenir leur bourse pour une durée de 24 mois plutôt que douze, selon la politique actuelle. Toutefois, un chercheur qui désire demeurer à la même université doit accompagner sa requête d'une solide justification. On révisera la documentation du programme afin d'encourager les chercheurs et chercheuses à changer d'université (advenant que deux universités se trouvent dans la même ville), de département et (ou) de superviseur afin de diversifier son expérience.

Le Conseil a considéré la possibilité de réserver un certain nombre de bourses de recherche de 1er cycle aux femmes, comme par le passé. Cependant, étant donné que ce programme a été réorienté et

s'applique uniquement aux petites universités, le Conseil a convenu qu'il était trop tôt pour y imposer d'autres conditions pour l'instant. On encouragera les universités participant au programme de bourses de 1er cycle dans les petites universités à accorder, dans la mesure du possible, au moins 50 % de leurs bourses de recherche de 1er cycle à des femmes. La nécessité des bourses de recherche de premier cycle spéciales sera réévaluée une fois que le CRSNG aura embauché des femmes dans le cadre du nouveau programme de bourses de recherche de 1er cycle.

Enfin, le Conseil a convenu d'établir quatre nouvelles chaires pour les femmes en sciences et en génie. Le but de ces chaires est de mettre en oeuvre des stratégies et des programmes afin d'accroître la participation des femmes en sciences et en génie. Ces chaires seront financées conjointement par le CRSNG et le secteur privé. Le personnel du CRSNG se chargera de mettre en oeuvre ce programme au cours des prochains mois, et un concours unique aura lieu à la fin de l'année 1996. Les titulaires des chaires seront nommées pour une période de cinq ans, renouvelable pour une durée équivalente.

D'autres recommandations ont été mises en oeuvre par le CRSNG. Elles figurent dans le rapport d'étape affiché dans le site W3 du CRSNG. On peut également se procurer ce document sur demande.

Subventions de recherche : APPUI À LA COLLABORATION ET À LA RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE

De plus en plus, la recherche fait appel à des compétences, méthodologies, appareils et ressources qui s'étendent au-delà des connaissances et des capacités d'un chercheur individuel. La collaboration permet d'obtenir des résultats importants pour des problèmes de recherche dont la portée s'étend au-delà des ressources d'un chercheur individuel ou des préoccupations particulières d'une discipline. En réponse à ces nouveaux défis, le Conseil a approuvé l'automne dernier une série de changements visant à encourager et à appuyer la recherche concertée et interdisciplinaire dans le cadre d'une structure de programme simplifiée.

Les programmes à l'appui de projets ont été regroupés sous le h Programme de partenariats de recherche i (PPR). Ce programme refondu offre plus de latitude pour ce qui est de favoriser les interactions et les partenariats entre les chercheurs universitaires et les autres secteurs et le transfert de connaissances et de compétences aux entreprises canadiennes.

Le CRSNG introduit maintenant des changements au Programme de subventions de recherche afin de faciliter l'appui à la collaboration et à la recherche interdisciplinaire, dans tous les cas où cela est souhaitable.

Modifications à la description du programme

Depuis toujours, les chercheurs ont été en mesure d'utiliser leur subvention de recherche pour appuyer leurs activités de recherche concertée ou interdisciplinaire. Bon nombre d'entre eux se sont prévalus de cette option; cependant, on semble encore percevoir parmi la communauté de recherche que le programme valorise principalement les travaux de recherche individuels. Pour remédier à la situation, le CRSNG a modifié la description du programme de sorte que s'il y lieu, la collaboration et la recherche interdisciplinaire soient mises en valeur comme façon de maximiser les résultats de la recherche.

Les critères de sélection demeurent inchangés mais leur description inclut dorénavant les avantages de la collaboration dans les cas où les problèmes de recherche à étudier exigent des connaissances, des compétences et des ressources au-delà de celles que possède le candidat. Par exemple, au moment d'évaluer l'excellence des candidats, on tiendra compte de la complémentarité de l'expertise et de la synergie entre les collaborateurs et de l'importance des contributions effectuées grâce à une approche de collaboration. De même, un milieu de recherche concertée ou interdisciplinaire contribuera souvent à enrichir et à élargir l'expérience des étudiants, rehaussant ainsi les contributions des candidats à la formation de personnel hautement qualifié.

Suppression de la distinction entre les subventions individuelles et d'équipe

Il n'y aura plus de distinction entre les subventions individuelles et d'équipe. Ce changement mettra un terme à la perception que seules des activités de recherche individuelles sont actuellement appuyées dans le cadre des Subventions de recherche individuelles.

Les chercheurs qui présentent une demande de subvention individuelle seront encouragés à décrire leur activités de recherche concertée dans leur proposition. Les chercheurs qui travaillent conjointement à un programme de recherche concertée à long terme seront encouragés à présenter une demande de groupe. Les chercheurs demeureront admissibles à détenir qu'une seule subvention de recherche à tout moment. Cependant, afin d'encourager les chercheurs à présenter des demandes de groupe, les comités de sélection des subventions (CSS) devront justifier au CRSNG toute réduction au financement global à accorder à un groupe de chercheurs sous le total des subventions individuelles détenues antérieurement par les membres du groupe. De plus, le candidat et les membres du groupe seront considérés sur un pied d'égalité pour ce qui est de l'évaluation du groupe; le candidat est simplement identifié comme le responsable de l'administration de la subvention.

Évaluation des demandes interdisciplinaires

On demandera aux chercheurs d'indiquer dans la formule 180 (Avis d'intention de soumettre une demande de subvention de recherche), si leur recherche est de nature interdisciplinaire. Cette information

servira à garantir une évaluation appropriée de tous les aspects de la demande. Si la demande est évaluée par un CSS d'une discipline particulière, on sollicitera, s'il y a lieu, les commentaires auprès des autres disciplines en cause, par l'intermédiaire de rapports d'examinateurs de l'extérieur ou de consultations avec les autres CSS concernés. Au besoin, des comités interdisciplinaires ou multidisciplinaires additionnels pourront être mis sur pied.

Autres changements

Le CRSNG apportera d'autres changements afin de s'assurer que tous les comités de sélection des subventions accueillent favorablement les propositions de recherche concertée et ne les évaluent pas par inadvertance en fonction de réalisations individuelles.

En nommant des membres expérimentés en matière d'activités de recherche concertée, en organisant des séances d'information à l'intention des nouveaux membres des comités de sélection des subventions, en émettant des lignes directrices aux comités et en conseillant ces derniers durant la période de concours, le CRSNG fera en sorte que l'évaluation des demandes de subvention tienne pleinement compte des avantages de la collaboration et de l'interdisciplinarité en recherche.

En prenant des mesures pour encourager la collaboration dans tous ses programmes, le Conseil a remarqué que le processus de promotion et d'accès à la permanence dans les universités ne faisait pas toujours en sorte que la collaboration soit reconnue adéquatement. Le Conseil est également d'avis que le personnel du CRSNG devrait travailler étroitement avec la communauté de recherche afin de s'assurer que les pratiques associées à l'évaluation par les pairs et au milieu universitaire favorisent l'émergence d'excellentes propositions de recherche concertée dans des domaines où une telle approche contribuera à maximiser les réalisations en recherche.

RÉSULTATS DU CONCOURS DE SUBVENTIONS DE RECHERCHE 1996

Lors du concours de février, les comités de sélection ont évalué 4 500 demandes de subvention de recherche, d'appareillage et d'accès aux installations majeures (AIM). Le taux de réussite aux subventions de recherche s'est élevé à 77 %, comparativement à 68 % l'an dernier. Le niveau de financement des subventions d'appareillage était de 27 % du montant total demandé. En outre, 44 subventions d'accès aux installations majeures (AIM) ont été accordées.

Les tableaux suivants résument les engagements résultant du concours de 1996 (y compris les versements de subventions accordées lors de concours précédents). Les résultats concernant un certain nombre de demandes de subvention de recherche et

d'appareillage sont en attente d'une décision. Une fois tous les résultats compilés, certaines données de ces tableaux seront modifiées; communiquez avec la Direction des subventions de recherche et bourses pour connaître les résultats à jour.

Tableau 1 : Subventions accordées dans le cadre du concours de 1996, y compris les versements (en 000 $)

Comité de sélection des subventions	Subv. de rech.1		Subv. d'appar.2		Subv. d'AIM3		Appui total	
	N	$	N	$	N	$	N	$
Biologie animale	235	5 899	19	530			254	6 429
Physiologie animale	200	6 627	15	428			215	7 055
Biologie cellulaire et génétique (02)4	1	51					1	715
Biologie cellulaire	265	8 589	23	664			288	8 786
Génétique moléc. et dévelop.	171	6 644	11	197			182	6 841
Biologie végétale et science alim.	305	9 728	39	1 002			344	10 730
Évolution et écologie	451	12 573	28	596			479	13 170
Psychologie	346	8 966	24	394			370	9 360
Sciences de la								

Terre solide	299	8 880	17	708			316	9 588
Sciences de la Terre : Envir.	333	7 998	30	1 177			363	9 175
Chimie inorganique et organique	270	11 421	31	2 490			301	13 911
Chimie analytique et physique	299	10 767	27	2 252			326	13 019
Recherche spatiale et astronomie	155	4 842	13	247	2	125	170	5 214
Physique de la matière condensée	215	6 489	25	1 156			240	7 645
Physique générale	129	3 870	13	620			142	4 490
Maths pures et appliquées (16)4	4	92					4	92
Maths pures et appliquées A	299	4 273	2	77			301	4 350
Maths pures et appliquées B	223	3 167	7	167			230	3 334
Statistique	242	3 128	12	229			254	3 357
Informatique	502	11 342	21	719	11	668	534	12 728
Génie : Communic.,								

ordinateurs et composants	300	6 819	11	454			311	7 273
Génie : Électrom. et systèmes élec.	255	6 261	17	602			272	6 863
Génie industriel	223	4 484	11	273	2	100	236	4 858
Génie chimique et métallurgique	424	12 154	32	1 891			456	14 045
Génie civil	504	11 201	30	875			534	12 076
Génie mécanique	485	11 077	30	1 180			515	12 257
Interdisciplinaire	39	940	2	57	50	3 690	91	4 686
Comité de sél. des subv. de recherche			9	4 969	1	30	10	4 999
Comité de sél. en sciences de la vie			7	867			7	867
Total (excl. la phys. subatomique)	7 174	188 283	506	24 820	66	4 612	7 746	217 912
Physique subatomique	160	11 501	10	482	13	5 009	183	16 992

1. Individuelles, d'équipe, de projet et professeures- boursières.
2. Appareillage, appareils spéciaux et installations spéciales; certaines subv. d'appareillage ont été payées avec des fonds de 1995.

3. Inclut les subventions d'appareillage éliminées progressivement.
4. Versements seulement.

Tableau 2 : Concours de subventions d'AIM

	Subventions	
Type d'installation/Domaine	Nbre	000 $
Sciences marines	4	603
Stations de recherche	7	321
Cultures et collectes	3	91
Autres installations et sciences biologiques	1	25
Chimie	4	156
Sciences de la Terre	7	346
Sciences des matériaux et physique	11	189
Recherche spatiale et astronomie	3	261
Génie	2	210
Mathématiques, statistique et informatique	2	235
Total	44	3 437

ÉVALUER L'EXCELLENCE DES CANDIDATS ET LEURS CONTRIBUTIONS À LA RECHERCHE ET À LA FORMATION

L' « excellence » des candidats est un critère de sélection commun à tous les programmes du CRSNG. L'évaluation adéquate de ce critère est essentielle à l'objectif du CRSNG : appuyer la recherche de haut calibre en sciences naturelles et en génie. Bien que l'examen de la qualité et de l'incidence des contributions, des connaissances, de l'expertise démontrée et de l'expérience, et du statut dans le domaine fassent partie intégrante du processus d'évaluation, bon nombre de chercheurs croient que la sélection mise principalement sur le nombre d'articles publiés. Plusieurs chercheurs qui en appellent des décisions évoquent la comparaison

de données concernant le nombre d'articles publiés et cités comme preuve d'inéquité.

Les « Politiques et lignes directrices en matière de publications et de productivité » du CRSNG, publiées à tous les ans dans le Guide du chercheur, stipulent que dans de nombreuses disciplines, la publication d'articles dans des revues spécialisées avec comité de lecture constitue la méthode la plus courante de validation et de diffusion des résultats de la recherche. Le Guide souligne toutefois la valeur d'autres moyens de publication et de diffusion, et met l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité. En fin de compte, la qualité d'une contribution à la recherche se mesure d'après son importance, son degré d'utilisation par les autres chercheurs et utilisateurs des résultants, ainsi que son influence sur les écoles de pensée et les activités de la communauté cible.

Les comités de sélection des subventions se servent d'une variété grandissante de facteurs pour évaluer l'importance et l'incidence des travaux récents d'un candidat. Afin d'encourager cette approche et de rappeler aux candidats de mettre en valeur la qualité et l'incidence de leurs contributions récentes à la recherche dans leur demande, le CRSNG a modifié la documentation de ses programmes et la trousse de présentation des demandes.

Modifications au Guide du chercheur et aux formules

L'ancienne Annexe 5, « Politique et lignes directrices en matière de publications et de productivité », a été remplacée par h Politique et lignes directrices en matière d'évaluation de l'excellence des candidats et de leurs contributions à la recherche et à la formation i. Cette nouvelle formulation met davantage l'accent sur l'excellence des chercheurs et sur la qualité et l'importance de leurs contributions à la recherche. Une nouvelle section traite des contributions à la formation de personnel hautement qualifié (PHQ) (voir l'article ci-joint à ce sujet).

Des modifications semblables ont été apportées à la Formule de renseignements personnels (Formule 100). On demande aux candidats de décrire leurs cinq plus importantes contributions à la recherche au cours des six dernières années. Les contributions ne doivent pas nécessairement se limiter à des publications dans des revues avec comité de lecture et peuvent comprendre : comptes rendus de conférence, articles de synthèse, rapports décrivant des contributions à la recherche ou à la pratique du génie en milieu industriel, brevets, exposés à des conférences ou à des symposiums, et activités de transfert technologique. Les candidats devraient décrire de quelle façon les contributions ont influencé le domaine et les activités des utilisateurs. Si les contributions proviennent de travaux en collaboration, les candidats doivent décrire l'importance de l'activité et leur contribution à celle-ci.

On demande ensuite aux candidats d'énumérer d'autres contributions à la recherche au cours des six dernières années et de fournir des détails tels que la nature des activités de collaboration, les raisons du choix de certaines revues pour publication, l'incidence possible ou réelle des brevets, les transferts technologiques, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive; cependant, avec les renseignements obtenus sur les contributions à la formation de PHQ, d'autres preuves de l'incidence des travaux et des contributions à la recherche, et une explication de tout retard dans les activités de recherche, cette liste devrait donner aux examinateurs de l'extérieur un bon aperçu de l'étendue des activités et des réussites du candidat. Puisque la limite de cinq page demeure inchangée, les candidats devront faire des choix judicieux afin d'inclure les renseignements qui démontreront le mieux leur excellence.

Il est également à noter que les « Lignes directrices pour l'évaluation des demandes en génie et en sciences appliquées » actuelles demeurent en vigueur.

FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ : MISE AU POINT

Depuis 1991, les candidats aux subventions du CRSNG sont évalués d'après leurs contributions à la formation de personnel hautement qualifié. Récemment, des chercheurs ont demandé au CRSNG dans quel but il avait établi ce critère; certains croient qu'on ne devrait pas s'en prendre aux étudiants si les perspectives d'emploi dans leur domaine de recherche sont faibles. Nous avons donc convenu qu'il était temps d'expliquer plus clairement ce que le CRSNG entend par « formation ».

Pour le CRSNG, ce terme englobe une foule d'éléments. La majorité des chercheurs savent que nous jugeons essentielle la formation d'étudiants aux cycles supérieurs et de stagiaires postdoctoraux. Cependant, la supervision de projets d'été d'étudiants de 1er cycle et de thèses spécialisées constitue également une contribution importante à la formation, tout comme la collaboration avec les techniciens et autres membres du personnel de recherche. L'exposition des étudiants de 1er cycle à la recherche s'avère un moyen très efficace pour les encourager à poursuivre leurs études et à mener une carrière en sciences et en génie; les techniciens et les autres membres du personnel de recherche bénéficient en outre grandement des nouvelles idées et techniques circulant dans les laboratoires universitaires.

Le CRSNG considère également l'objectif de l'appui à la formation d'un point de vue plus large. Les avantages de la formation aux cycles supérieurs ne se limitent pas aux chercheurs qui poursuivent des carrières universitaires; une telle formation ouvre la porte à de nombreux secteurs professionnels. Par exemple, ils peuvent être entrepreneurs, chercheurs industriels, scientifiques et décideurs à l'emploi du gouvernement, et professeurs dans des écoles primaires et secondaires. Le CRSNG croit que ces carrières sont louables pour les étudiants formés par les titulaires de subventions du CRSNG, et que la société et notre économie bénéficient de la formation qu'ils acquièrent dans les laboratoires universitaires.

Afin d'assurer que sa position concernant la formation est claire tant pour les candidats que les membres des comités de sélection, le CRSNG a modifié la documentation de ses programmes et la trousse de présentation des demandes comme suit.

Modifications au Guide du chercheur et aux formules

Une nouvelle annexe, intitulée h Politiques et lignes directrices en matière d'évaluation de l'excellence des candidats et de leurs contributions à la recherche i, sera ajoutée à l'édition de 1996 du Guide du chercheur. Ce document insiste sur trois points importants.

- Dans l'évaluation de l'excellence d'un chercheur, l'accent est mis sur la qualité et l'incidence des contributions du chercheur plutôt que sur la quantité (voir l'article précédent);
- Dans sa définition du personnel hautement qualifié, le CRSNG inclut les étudiants de 1er cycle assignés à des projets d'été, les étudiants de 1er cycle en thèse de spécialisation, les étudiants aux cycles supérieurs, les stagiaires postdoctoraux, les techniciens, et autres membres du personnel de recherche;
- Le CRSNG s'attend que les étudiants dont la formation a été assurée par une subvention produiront des thèses et apporteront d'autres contributions de qualité à l'avancement des connaissances, et poursuivront des carrières en sciences et en génie. À titre de professionnels des secteurs universitaire, industriel ou public, ils seront producteurs et (ou) utilisateurs de ces connaissances.

Cette annexe comprend également une liste de questions précises auxquelles doivent répondre les candidats au moment de remplir les formules de renseignements personnels et de demande de subvention.

De plus, on modifiera les formules de demande et les instructions à l'intention des candidats afin de veiller à recueillir les renseignements les plus pertinents sur les contributions à la formation de personnel hautement qualifié. Les renseignements seront maintenant présentés de la même façon que pour les contributions à la recherche.

Les lignes directrices fournies aux comités de sélection du Programme de subventions de recherche et du Programme de partenariats de recherche concernant l'évaluation des contributions à la formation complèteront les renseignements inclus dans la nouvelle annexe. De cette façon, les candidats et les évaluateurs traiteront des mêmes questions.

Automne 1996 : VISITES AUX UNIVERSITÉS

Cet automne, des représentants des comités de sélection des subventions (CSS) visiteront 52 universités et établissements affiliés. Ces visites ont pour but d'assurer une communi-cation efficace entre le CRSNG, les CSS et la communauté de recherche.

Elles visent également à informer les chercheurs des politiques courantes du CRSNG et des pratiques particulières des CSS, et à permettre aux CSS de prendre le pouls du milieu de la recherche.

Accompagnées d'un membre du personnel, les équipes seront composées de cinq à huit membres de CSS de disciplines connexes. Les CSS ont été regroupés en quatre grandes disciplines : sciences de la vie; génie; sciences physiques et informatique et sciences de l'information et mathématiques et statistiques. La plupart des universités recevront une visite au cours d'un cycle de trois ans. Le tableau énumère les universités pour lesquelles une visite est prévue cet automne.

Les visites débuteront par une séance d'information d'une demi-heure au cours de laquelle les chercheurs intéressés de toutes les disciplines sont invités à commenter et à poser des questions sur des thèmes choisis (la recherche en collaboration et interdisciplinaire, les contributions à la formation de personnel hautement qualifié, l'exercice de réaffectation des fonds, les statistiques du dernier concours, etc.). Cette séance sera suivie d'un exposé d'une demi-heure, à l'intention des nouveaux membres du corps professoral, sur « le processus d'évaluation par les pairs » et « la façon de préparer une demande ».

La seconde partie de la visite sera constituée de rencontres entre les membres des CSS et les chercheurs intéressés. Il revient aux chercheurs de juger si ces rencontres pourraient leur être profitables. Les membres de l'équipe de visite s'intéressent principalement aux intérêts de recherche et au contexte de travail des candidats, et veulent connaître tout problème ou toute réserve dont le CSS devrait être informé. Cependant, leur rôle n'est pas de commenter les propositions à venir ou l'évaluation d'une demande en particulier. L'équipe pourra également rencontrer les directeurs de département, les étudiants aux cycles supérieurs et les stagiaires postdoctoraux, ou encore visiter des laboratoires.

Pour connaître le nom du coordonnateur de la visite à votre université, ou pour toute question ou commentaire concernant les visites aux universités, communiquez avec :
Nancy Rock Portelance
Coordonnatrice des visites aux universités
Téléphone : (613) 995-5810
Télécopieur : (613) 992-5337
Courrier élec. : coord@NSERC.ca.

MAXIMISER LA COLLABORATION INTERNATIONALE

Les bénéficiaires des programmes du CRSNG jouissent d'une grande latitude pour ce qui est de l'utilisation des subventions du CRSNG. De plus, le Programme de partenariats de recherche du CRSNG permet aux partenaires étrangers de prendre part à ces projets. Le présent article décrit comment les chercheurs canadiens peuvent profiter des subventions et des programmes du CRSNG pour collaborer avec des collègues européens en recherche et en

développement technologique (RDT) dans le cadre des Programmes RDT de l'Union européenne. Toutes les approches décrites ci-dessous peuvent facilement s'appliquer à de nombreux autres types de collaborations internationales.

En 1995, le Canada et l'Union européenne (UE) ont conclu une entente permettant aux chercheurs d'ici d'établir, en collaboration avec au moins deux partenaires européens, des projets et des consortiums de recherche. Le quatrième programme-cadre se rapporte à vingt domaines précis de la RDT et, en vertu de l'entente avec l'UE, le Canada peut prendre part à des projets dans neuf domaines. L'entente comprend l'utilisation partagée d'installations, les visites de chercheurs, l'échange d'informations et d'autres activités connexes. Le fait que les Canadiens sont admissibles au programme ne signifie pas qu'ils peuvent recevoir des subventions européennes; les participants canadiens doivent obtenir leur propre financement. Les avantages que le Canada peut retirer de cette entreprise sont la mobilisation des fonds pour la recherche, le renforcement de la recherche canadienne par l'entremise de la participation à des projets de recherche internationaux de pointe, la contribution à la mise au point de technologies conformes aux normes techniques de l'UE, et l'accès à la propriété intellectuelle issue de ces initiatives de recherche. L'entente contient une annexe touchant à la gestion, à la répartition et à la cession des droits de propriété intellectuelle, ce qui simplifie les choses.

Voici comment les Canadiens peuvent participer aux projets du quatrième programme-cadre par l'intermédiaire des programmes du CRSNG :

1. Les titulaires de subventions de recherche peuvent utiliser ces fonds afin de financer leurs déplacements liés à la recherche et de faire venir des chercheurs invités au Canada pour un maximum de trois mois. Les titulaires de subventions de recherche peuvent également présenter une demande auprès du quatrième programme-cadre, pour autant qu'elle soit liée à leur programme de recherche appuyé par le CRSNG.

2. Le Programme de partenariats de recherche (PPR) exige la participation de partenaires non universitaires, notamment des milieux gouvernemental et industriel et de l'étranger. Les partenaires doivent apporter une contribution au projet et doivent avoir identifié une industrie capable d'exploiter les résultats de la recherche au Canada. La participation à un consortium du quatrième programme-cadre constitue une forme acceptable de partenariat, étant donné que les membres européens du consortium seraient engagés dans la recherche. De telles demandes seront évaluées comme toute autre demande présentée au PPR; cependant, la subvention sera accordée à la condition que la demande au quatrième programme-cadre soit aussi retenue.

Pour de plus amples renseignements concernant les Programmes RDT de l'UE, veuillez vous adresser à :
M. Bill Coderre
Mission du Canada auprès de l'Union européenne
2, avenue Tervuren

1040 Bruxelles, Belgique
Téléphone : (011-32-2) 741-0686
Télécopieur : (011-32-2) 741-0269

ou au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (Canada) par téléphone au (613) 996-3298.

Ces renseignements figurent également dans un certain nombre de sites W3, notamment : http://www.cordis.lu/ et http://europa.eu.int/.

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CRSNG

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Ottawa le 12 juin dernier, les lauréats de la Médaille d'or en sciences et génie du Canada, des Bourses commémoratives E.W.R. Steacie et des Prix de doctorat du CRSNG pour l'année 1996 ont été honorés. Des représentants des milieux gouvernemental, universitaire et industriel étaient présents.

Médaillé d'or du Canada : Stephen Hanessian, Chimie, Université de Montréal.

Boursiers E.W.R. Steacie : Jed Harrison, Chimie, Université de l'Alberta; Catherine Kallin, Physique, Université McMaster; Ming Li, Informatique, Université de Waterloo; et Demetri Terzopoulos, Informatique, Université de Toronto.

Lauréats des Prix de doctorat : André Berthiaume, Informatique et recherche opérationnelle, Université de Montréal; John Corrigan, Chimie, Université de Waterloo; Alexander Wolfe, Géographie physique, Université Queen's; et Chi Wu, Génie électrique et informatique, Université de Toronto.

Médaille d'or en sciences et en génie du Canada 1997 DEMANDE DE CANDIDATURES

Le CRSNG est à la recherche de candidatures en vue de la remise de la prochaine Médaille d'or en sciences et en génie du Canada. Vous connaissez une personne qui mérite de recevoir cette distinction prestigieuse? Voici comment procéder pour soumettre sa candidature.

Qui peut être mis en candidature?

Peut être mise en candidature toute personne des secteurs universitaire, privé ou public (à l'exception des membres actuels du Conseil du CRSNG) qui a apporté une contribution exceptionnelle à soutenue à la recherche canadienne en sciences naturelles et en génie.

Quel genre de contribution?

Des réalisations exceptionnelles dont les retombées ont contribué à rehausser la recherche au Canada. Par exemple :

- une contribution à l'avancement des connaissances;
- l'application des connaissances en vue de résoudre un problème pratique de façon novatrice;
- la promotion ou la gestion de la recherche;
- un leadership dans la diffusion des connaissances.

Quelles sont les modalités de mise en candidature?

Une mise en candidature doit comprendre :

- le curriculum vitae à jour du candidat;
- un résumé (maximum quatre pages) décrivant la nature des réalisations, leur portée, leur importance et leurs retombées, et de quelle façon le candidat y a contribué;
- les noms et adresses (y celles de courrier électronique) de cinq à sept personnes qui pourraient évaluer dans quelle mesure la candidature est appropriée pour ce prix. Pour chacune des ces personnes, inclure une courte biographie (un paragraphe) et les raisons justifiant son choix.

La date limite des mises en candidatures est le 1er octobre 1996.

Pour plus de renseignements, consultez la brochure de la Médaille d'or. Pour obtenir un exemplaire de cette brochure, communiquez avec :
CRSNG
350, rue Albert
Ottawa (Ontario) K1A 1H5
Téléphone : (613) 996-6266.

Concours de 1997 : CHANGEMENTS AUX PROGRAMMES ÉS ET BP

Le CRSNG a apporté un certain nombre de modifications à ses programmes de bourses d'études supérieures (ÉS) et de bourses postdoctorales (BP). Ces modifications seront en vigueur au concours de 1997 et seront incluses dans le Guide des bourses 1996, disponible à la fin d'août. D'ici là, on pourra obtenir de plus amples renseignements en communiquant avec les doyens des études supérieures et les agents de liaison des universités, ou en consultant le site W3 du CRSNG (http://www.nserc.ca/ news1.htm). Voici un aperçu des principaux changements.

Admissibilité

Les étudiants peuvent maintenant présenter une demande de bourse (ÉS A) pour les deux premières années d'études supérieures s'ils sont à la dernière année du baccalauréat, en propédeutique d'un programme d'études supérieures ou à la première année aux cycles supérieurs, à la date limite de présentation des demandes.

Les bourses seront accordées pour un maximum de 24 mois, sauf pour les étudiants à la maîtrise, pour lesquels on déduira de la bourse le nombre de mois déjà passés au 2e cycle. Les bourses ÉS B, destinées aux étudiants au doctorat, appuient les 3e, 4e et 5e années aux cycles supérieurs.

Les candidats inscrits à l'université doivent être à leur 2e ou 3e années d'études supérieures et doivent avoir complété l'équi-valent de 13 mois d'études à temps plein. Les candidats qui ne sont pas actuellement inscrits à l'université doivent, pour être admissibles à cette bourse, avoir passé un minimum de 13 mois et un maximum de 36 mois aux cycles supérieurs.

Élargissement des critères de sélection

Les critères de sélection des bourses ÉS et BP ont été élargis pour accorder plus d'importance au potentiel du candidat à conduire des travaux de recherche. Les contributions à la R et D, l'expérience de travail pertinente, la formation universitaire, l'importance et le mérite de la recherche proposée et les qualités du candidat serviront à évaluer le potentiel de recherche du candidat. De plus, on considérera les aptitudes du candidat à la communication, à la direction et à l'établissement de relations interpersonnelles efficaces.

De plus amples détails concernant l'approche utilisée par les comités de sélection des universités et du CRSNG pour évaluer les candidats en fonction des critères ci-dessus seront transmis aux doyens des études supérieures au début de septembre.

Nouvelle formule de demande

Les formules de demande pour les différents programmes de bourses sont refondues cette année, et la nouvelle formule sera prête en août.

Contingents des demandes

Le CRSNG n'imposera aucune restriction quand au nombre de demandes de bourses postdoctorales acceptées. Cependant, en raison de l'élargissement des critères de sélection et de la fenêtre d'admissibilité, il devra limiter le nombre de demandes de bourses ÉS que peuvent soumettre les universités dans le cadre d'un concours donné.

Les universités seront informées de leur contingent au début de septembre.

Valeur des bourses

À compter du 1er avril 1997, les titulaires de bourses ÉS et BP qui se sont prévalus de leur bourse à un établissement autre que celui où ils se trouvaient au moment d'effectuer leur demande n'auront plus droit de demander une indemnité de déplacement.

Afin de contrebalancer partiellement ce manque pour les boursiers

ÉS et les stagiaires postdoctoraux, qui demandent en majorité cette indemnité, les versements de la bourse ÉS A augmenteront de 300 $ pour atteindre 15 900 $ par année pour les nouveaux titulaires et les titulaires actuels. Les versements des bourses postdoctorales du CRSNG augmenteront de 1 000 $ pour s'établir à 30 000 $ par année. Ces augmentations entreront en vigueur le 1er avril 1997. La valeur des bourses ÉS B demeure inchangée (17 400 $ par année), puisque les titulaires de cette bourse changent moins fréquemment d'établissement.

Durée des bourses postdoctorales

La durée de toutes les bourses postdoctorales, quel que soit le lieu de validité, sera de 24 mois.

Les candidats qui désirent détenir leur bourse à l'université où ils ont obtenu leur doctorat devront soumettre une justification valable, ainsi qu'une lettre d'appui du superviseur proposé et du directeur du département. Les candidats qui, pour des raisons scientifiques ou personnelles, doivent détenir leur bourse à la même université, devraient essayer, autant que possible, d'élargir leur expérience en effectuant des travaux dans un autre laboratoire ou dans un autre département sous la direction d'un autre chercheur.

Renseignements supplémentaires

Le personnel de la Division des programmes de bourses organisera en septembre des rencontres régionales à l'intention des doyens des études supérieures et des agents de liaison des bourses afin d'expliquer ces changements.

DU NOUVEAU AUX BOURSES ÉS À INCIDENCE INDUSTRIELLE

À sa réunion de janvier 1996, le Conseil a reconduit le Programme de bourses d'études supérieures à incidence industrielle pour deux ans de plus et ce, à partir du 1er septembre prochain.

Ce programme permet aux étudiants des cycles supérieurs d'acquérir de l'expérience en milieu industriel en menant leurs travaux de thèse dans le domaine d'intérêt d'une entreprise participante. Financées conjointement par l'entreprise participante et le CRSNG, ces bourses s'élèvent à 12 500 $ par année pendant deux ans. L'entreprise participante verse une contribution en espèces d'un minimum de 5 000 $ par année durant la même période.

Le changement le plus important au programme concerne les critères d'admissibilité, et plus particulièrement le nombre d'années passées aux cycles supérieurs.

Il existe maintenant deux types de bourses :

- le premier vise à apporter un soutien financier de 24 mois à un étudiant à la maîtrise ou au doctorat pendant ses trois premières années d'études aux cycles supérieurs;
- le deuxième type, de même durée, a pour but d'appuyer un étudiant de la 3e à la 5e année du doctorat.

Sont admissibles à recevoir le premier type de bourse les étudiants de 1re année ou ceux qui s'apprêtent à entreprendre leurs études de 2e cycle. Sont admissibles à l'autre bourse les étudiants qui terminent leur 2e année ou qui en sont à leur 3e année aux cycles supérieurs.

À compter du 1er septembre 1996, 304 bourses pourront être offertes. La date limite d'entrée en vigueur des bourses est le 31 août 1998. Le CRSNG a déjà informé les universités participantes des contingents de bourses qui leur ont été accordées. De plus, le Conseil a réservé un certain nombre de bourses qui seront accordées selon le principe h premier arrivé, premier servi i aux universités qui auront dépassé leur contingent. Les universités ne participant pas au programme actuel, mais désireuses de faire des demandes selon la nouvelle formule doivent communiquer avec le CRSNG.

Les candidatures aux bourses excédentaires dans le cadre de la dernière phase du programme actuel doivent parvenir au CRSNG d'ici le 31 août 1996. En date du 1er mai, le CRSNG avait accordé 200 bourses, sur un total de 304 possible, à partir des 248 demandes qu'il avait reçues. Les universités ont jusqu'au 1er septembre 1996 pour utiliser les contingents de bourses qui leur auront été accordés, après quoi ils ne seront plus valables.

Pour de plus amples renseignements concernant le Programme de bourses d'études supérieures à incidence industrielle, communiquez avec :
Mario Lamarca
Téléphone : (613) 996-3769
Courrier élec. : mvl@nserc.ca.

Des renseignements sont également disponibles par l'intermédiaire du site W3 (http://www.nserc.ca).

ÉTUDIANTS DEMANDÉS

Pour les étudiants d'aujourd'hui, acquérir de l'expérience de travail est très important. La Bourse de recherche en milieu industriel du CRSNG leur offre cette opportunité par l'entremise de stages coopératifs ou d'emplois d'été dans un domaine relié à leur programme d'études et leur permet de gagner de l'argent pour poursuivre leur scolarité. (C'est un peu mieux que de faire cuire des hamburgers!) Le stage leur donne également la chance de se familiariser avec leur employeur et d'élargir leurs possibilités de carrière -- les partenaires industriels se servent souvent du programme pour dépister des employés éventuels. Dans bien des cas, l'expérience en milieu industriel aguise le goût des étudiants

pour la recherche et les encourage à poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Pour présenter une demande de bourse, rien de plus facile. Les étudiants peuvent visiter le site W3 du CRSNG pour obtenir une description du programme (http://www.nserc.ca/programs/usrainen.htm), et peuvent ensuite se procurer une trousse de demande (y compris une liste des sociétés participantes) auprès de leur directeur de département.

Bourses du CRSNG : RÉSULTATS DU CONCOURS 1996

Les trois comités de sélection des bourses du CRSNG se sont réunis en février pour évaluer 2 430 demandes de bourses d'études supérieures et 812 demandes de bourses postdoctorales. Le nombre de demandes de bourses postdoctorales a légèrement diminué et les demandes de bourses d'études supérieures ont chuté de 16 % en 1996. Ce facteur, ajouté à la disponibilité de 125 bourses supplémentaires, a fait augmenter le taux de réussite de 14 % comparativement aux deux années précédentes.

Encore une fois, la répartition des bourses ÉS entre les trois disciplines principales a été établie selon une formule d'allocation modérée vers les domaines de l'informatique et du génie.

ÉS et BP : Résultats du concours 1996

Comité	Type de bourse	Nbre de demandes	Nbre de bourses	Taux de réussite
Génie/ Informatique	ÉS	874	591	67,6 %
	BP	155	44	28,4 %
Sciences biologiques/ Psychologie	ÉS	959	491	51,2 %
	BP	334	77	23,1 %
Mathématiques/ Sciences physiques	ÉS	597	368	61,6 %
	BP	323	79	24,5 %
Total	ÉS	2 430	1 450	59,7 %
	BP	812	200	24,6 %

UN SONDAGE ENCOURAGEANT!

Au cours des deux derniers étés, le CRSNG a mené des sondages auprès des anciens titulaires de bourses ÉS. Leur cheminement de carrière et l'importance qu'ils accordent au financement du CRNSG constituent d'importants indicateurs de la pertinence du programme. Au nombre des personnes interrogées figuraient les titulaires d'une bourse ÉS de 1re année ainsi que les titulaires d'une bourse en sciences et en génie 1967, accordée en 1985 et 1986. Au total, 954 étudiants ont reçu un questionnaire; 513 d'entre eux, soit 53,7 %, y ont répondu. Voici, en gros, ce que le sondage a révélé :

- Le taux de chômage parmi les répondants est très bas, moins de 3 %.
- Un pourcentage élevé (65,5 %) des répondants travaillent activement en R et D et mettent à profit les connaissances acquises pendant leur formation.
- Au total, 73,1 % des répondants estiment que leur formation aux cycles supérieurs a joué un rôle important dans leur carrière.
- Au moment du sondage, 98 répondants (19 %) vivaient à l'étranger. Plus de la moitié comptent revenir au Canada.
- Une forte majorité (96,1 %) des répondants ont obtenu le diplôme (maîtrise ou doctorat) pour lequel ils ont reçu de l'aide financière du CRSNG.
- Pour 89 % des répondants, l'aide financière du CRSNG a modérément contribué à la poursuite de leurs études.
- En moyenne, les répondants de 1986 ont achevé leurs études en 3,72 ans (baccalauréat), 2,32 ans (maîtrise) et 4,36 ans (doctorat). Le nombre d'années passées aux cycles supérieurs correspond à celui dont il est question dans le rapport de l'Association canadienne des doyens des études avancées.
- Parmi les titulaires de Bourses en sciences et génie 1967, 73 % ont poursuivi leurs études de 3e cycle, contribuant ainsi à la réalisation d'un objectif important du programme.
- Un peu moins de la moitié (43 %) des répondants ont formulé des commentaires à la section réservée à cet effet. La plupart des remarques étaient h positives i -- certains répondants ont exprimé leur gratitude d'avoir obtenu la bourse, d'autres ont eu de bons mots à l'égard du CRSNG.

Pour obtenir une copie du Sommaire sur les sondages.

QUOI DE NEUF EN RECHERCHE?

Prolonger l'autoroute informatique en milieu rural

Le télé-enseignement et la technologie des télécommunications en télémédecine recevront 1,8 million de $ pour la création d'une nouvelle chaire de recherche du CRSNG à l'Univ. Memorial de T.-N.

Parrainée par l'Univ. et les sociétés NewTel Communications et Nortel, cette chaire contribuera à l'établissement du fondement scientifique préalable à la mise au point de systèmes de communications multimédias performants, rentables et conviviaux de façon à être utilisés dans les foyers, les entreprises et les institutions.

Lors de l'inauguration officielle, Leo Derikx, directeur général du Programme de partenariats de recherche du CRSNG, a affirmé que le CRSNG est fermement convaincu du bien-fondé de l'initiative. « Cette technologie apporte une solution à un problème typiquement canadien -- celui des communications modernes dans les régions isolées -- et offre des possibilités extraordinaires de développement de nouvelles technologies et compétences. »

Le titulaire de la chaire, John Robertson, était directeur des Conférences multimédias du Département des services réseaux de Recherches Bell-Northern Ltée. (BNR), l'une des plus importantes sociétés canadiennes de recherche en télécommunications. Il s'est mérité de nombreuses distinctions, dont deux prix d'excellence BNR pour le développement d'un terminal multimédias, et pour sa contribution aux projets de Norte et de Bell Canada.

Apprivoiser le laser

Grâce aux efforts de collaboration entre le CRSNG et Lumonics, une société internationale de technologie, une des plus importantes ressources h naturelles i du Canada demeurera au pays.

Après de nombreuses années passées aux É.-U., Dwayne Miller, chercheur de haut vol en technologie du laser, est revenu au bercail pour diriger la chaire de recherche CRSNG-Lumonics en optique quantique à l'Univ. de Toronto. h L'établissement de cette chaire nous a permis de recruter un des meilleurs chercheurs dans ce domaine i, a affirmé Peter Munsche, vice-recteur adjoint, Services de recherche et Transfert de technologie à l'Univ. de Toronto. (Pendant son séjour aux É.-U., M. Miller s'est mérité un prix NSF Presidential Young Investigator ainsi qu'une bourse Dreyfus Teacher-Scholar et une bourse Alfred P. Sloan.)

Dwayne Miller et Lumonics travaillent dans un domaine vital au développement de l'industrie canadienne, a souligné Peter Munsche. La chaire combinera l'électro-optique haute puissance, une technologie mise au point par le groupe du prof. Miller, aux percées réalisées par Lumonics dans le domaine du pompage par diode laser. À long-terme, cette chaire vise à créer une nouvelle génération de sources laser stables et compactes pour application potentielle dans les procédés à semiconducteurs et les procédures médicales.

La chaire comprendra un volet éducatif qui permettra aux étudiants du secondaire et du 1er cycle universitaire de faire l'essai d'instruments laser ultra perfectionnés. Lumonics est une société ouverte et un chef de file dans l'élaboration, la conception et la fabrication de systèmes de fabrication de pointe à base de laser pour les marchés des semiconducteurs, de l'électronique, de l'aéro-

spatiale, de l'automobile et de l'emballage.

Erratum

Dans notre numéro du printemps, à la rubrique h Quoi de neuf en recherche? i nous avons indiqué que la nouvelle Chaire Eaton était la première du genre dans le secteur de la vente au détail au Canada. Depuis, on nous a informé que la Chaire de commerce Omer de Serres à L'École des HEC de Montréal avait été fondée en premier. Parrainé par un commerçant renommé et présidé par Jacques Nantel, ce programme dynamique se concentre également sur le secteur en question. Les activités comprennent notamment la tenue d'ateliers de discussion semestriels regroupant des gens d'affaires, pour la plupart dirigeants de sociétés de vente au détail.